



Association « Pour St Pierre du Perray »

Le respect

Chers St Perrayens,

Dans cette période si perturbée, j'ai plaisir à m'adresser à vous. Nous restons toujours à vos côtés pour défendre les intérêts de St Pierre du Perray, ses habitants, commerçants, entreprises, son environnement. Je vous souhaite plein de bonnes choses et en premier lieu une bonne santé.

Aujourd'hui, notre commune est administrée par une équipe qui ne connaît pas le mot « respect » et qui pratique le **mensonge** sans vergogne. Pour l'instant, mon équipe en est la première cible, mais demain ce sera vous, à qui cette équipe municipale a promis monts et merveilles et qui ne tiendra pas ses engagements. Nous en reparlerons.

La communication municipale a pris un tournant indigne; au lieu d'être un lieu d'information, la nouvelle municipalité en a fait un outil de dénigrement et d'attaque. Il faut le dénoncer car c'est utiliser l'argent public à des fins politiques. L'éditorial du Maire dans son hors série d'octobre 2020 en était l'illustration. Honteux ! S'ils veulent faire des polémiques, qu'ils les financent eux-mêmes !

Et qu'ils arrêtent de vous mentir. Pour exemple, la **vidéo-protection** qui a certes continué à être mise place, mais qui n'est pas sortie par miracle avec l'arrivée du nouveau Maire, comme ils le prétendent. Installer un tel système dans une ville nécessite plusieurs années de conception et de procédures obligatoires : préfecture, gendarmerie, marchés publics. Prétendre le contraire est se moquer du monde.

Plus grave encore, quand le Maire actuel vous affirme qu'il aurait trouvé une situation financière inquiétante et que « la priorité sera de retrouver une situation budgétaire saine pour la commune », alors **qu'il a trouvé plus d'argent dans les caisses** en arrivant que ce que nous avons trouvé en 2014 et qu'il a montré par le passé sa mauvaise gestion du SAN 91 qu'il dirigeait jusqu'au début 2014 (mauvaise gestion dénoncée par la préfecture et la DGFIP).

Mensonge encore quand ils vous disent que la municipalité précédente a pris plusieurs années de retard dans **les élagages**. Le plan pluriannuel d'élagage a été mis en place dès mars 2014, mais les budgets de la commune ne sont pas extensibles et sur les années précédentes, le budget devait nous permettre aussi d'organiser des activités pour les seniors (sorties, voyages, repas de Noël), des sorties scolaires pour toutes les classes, des fêtes (fête de la ville avec son feu d'artifice, spectacles de musique ou de danses,...), d'acheter des masques en tissu pour les habitants.

De nombreuses décisions prises aujourd'hui, comme l'arrêt de la location de la **Tour Maury** aux habitants et l'installation à cet endroit du **service jeunesse** sont de mauvaises décisions, car beaucoup d'habitants en profitaient pour leurs fêtes familiales et le lieu est dangereux d'accès pour nos jeunes. Avez-vous été consultés à ce sujet ? Non, la promesse de concertation qu'ils avaient faite, c'était pour avant les élections, pas après !!!

A ce jour, il faut garder foi en l'avenir. Les masques tomberont rapidement et les habitants pourront se faire une idée véritable sur ceux qui mènent la ville aujourd'hui. En attendant, restez vigilants, et « avancez les yeux ouverts ».

Si vous aimez votre ville, rejoignez nous pour préparer un autre avenir pour Saint Pierre du Perray, respectueux de tous !

Fidèlement vôtre.

Catherine ALIQUOT-VIALAT, Présidente de l'Association et son équipe
Conseillère municipale et Maire de la commune de mars 2014 à juin 2020



Scannez
pour
retrouver
notre
actualité

Contact : tél. 06 75 98 40 45
Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.facebook.com/catherine-aliquot-vialat

.../...

La nouvelle municipalité a changé de société de restauration pour les écoles et Centres de Loisirs. Certains disent que « **c'est le plus mauvais prestataire de restauration depuis plusieurs années** ». Les repas seraient donc nettement moins bons que ceux servis sous l'ancienne municipalité... Mais, chut !!! Il ne faut pas le dire. Les accueils périscolaires ont reçu un « courrier d'intimidation » de la mairie leur disant de ne surtout pas dire, en commission menu notamment, que la qualité n'est pas là, qu'il y a beaucoup d'erreurs dans les livraisons,...

Au cours de notre mandat 2014-2020, nous avons toujours donné la priorité à la qualité, notre objectif était d'avoir le meilleur pour nos enfants. Espérons que ce prestataire s'améliore avec le temps.

Le transfert du **service jeunesse à la Tour Maury**, décidé par M. Verots, est une **mauvaise idée et met nos enfants en danger**. Nous le dénonçons déjà en 2013, nous le dénonçons toujours aujourd'hui. Cet espace est situé derrière les voies du TZen, dont on a souvent vu la vitesse excessive, et de l'avenue de la tour Maury très circulante. D'autant que des jeunes ont déjà été vus traversant ces voies avec nonchalance, au risque d'être renversés.

Notre équipe avait prévu une Maison pour les Jeunes près du Parc des Sports. Elle fait partie des équipements que nous avons fait voter en septembre 2019, dans le cadre de la ZAC de Villeray. Cet emplacement plus sécurisé permettrait de créer une synergie entre le Parc des sports et le service Jeunesse.

Deux arbres ont été plantés devant le complexe Lachenal beaucoup **trop proches du bâtiment**, avec un risque à terme que leurs racines ou leurs branches endommagent l'édifice. Ce n'est pas très fûté !

Au cours de notre mandat, nous avons justement supprimé les arbres trop près de ce bâtiment...

Le budget que nous avons présenté pour 2020 en Conseil Municipal, incluait, dans le cadre de notre « **pack solidarité** », une baisse des prix du périscolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et de l'extrascolaire (centre de loisirs), à partir de juillet 2020. Cela correspondait environ à une baisse de 20% de tous les prix périscolaires (environ 400 enfants) et Centre de Loisirs (environ 200 enfants).

Une fois élu, M. Verots a décidé de n'appliquer la baisse que sur le Centres de Loisirs qui ne concerne que 200 enfants environ et rien sur le périscolaire. Le reste des baisses, pourtant déjà budgétées, sont remises aux calendes grecques. **Domage, car le but était d'aider dès maintenant les familles** dans leurs pertes de revenus liées au Covid-19, chômage partiel ou baisse de leur activité !

Les premières décisions de M. Verots : augmenter le loyer des logements d'urgence du patrimoine communal. Ainsi, **il a envoyé un courrier aux locataires pour augmenter leur loyer de 8% !** C'est sa vision de la solidarité, encore plus pendant cette période de pandémie où les revenus de beaucoup d'habitants sont en baisse.

L'installation de la vidéo protection d'une ville ne se fait pas en un jour, mais nécessite plusieurs années d'instruction et de travaux. Nous avons d'abord fait établir un cahier des charges par un bureau d'études spécialisé, qui a ensuite été soumis pour analyse et validation à la gendarmerie et la Préfecture. Nous avons dû remanier les locaux de la Police municipale pour créer une salle de visionnage adaptée (un an de plus d'instruction et de travaux), puis faire un nouveau marché public pour choisir l'entreprise qui allait poser les systèmes et caméras. La décision du Maire (commande) que j'ai signée et qui acte le choix de la société Eiffage date du **28 janvier 2020**. En raison du confinement, la pose des 32 caméras de vidéoprotection a démarré en juillet 2020.

M. Verots n'a rien fait sur ce sujet, si ce n'est se vanter outrancièrement en octobre d'avoir fait lui-même ce travail en 3 mois ! Un mensonge éhonté de plus de sa part.

Bulletin d'adhésion 2020 - 2021

à renseigner et renvoyer à : Association Pour St Pierre du Perray
9 avenue Manuréva 91280 Saint Pierre du Perray

J'adhère à l'Association « Pour St Pierre du Perray »

- Adhésion pour une personne = 30 € par personne
 Adhésion pour un couple = 50 € pour le couple
 Adhésion tarif réduit (-25 ans, chômeurs,...) = 10 €
 Adhésion bienfaiteur = 100 € - 300 € - 500 € -

Paiement par chèque uniquement à l'ordre de : « Association Pour St Pierre du Perray »

Je souhaite être actif au sein de l'Association : oui - non

Fait à :

date :

Signature adhérent 1 :

Signature adhérent 2 :

Email 1 :

Email 2 :

Tél portable 1 :

Tél. portable 2 :